

Publié par 24 heures (<http://www.24heures.ch>)

[Home](#) > Content

Poison d'avril pour l'omble, banni en France, très suspect en Suisse

POLLUTION | Les perches, les lottes, les féras (ou corégones) s'en sortent bien, mais pour l'omble chevalier, le noble poisson, c'est une catastrophe: les analyses effectuées à Nantes ont montré que les cinq individus prélevés dans le Léman sont sérieusement contaminés par les PCB composés chimiques de type dioxine, utilisés comme isolants liquides, l'un d'entre eux dépassant largement la norme européenne. En France, la réaction a été immédiate, puisque le préfet de Haute-Savoie, en application de la loi, en a interdit la pêche, la consommation et le commerce.



© PHILIPPE MAEDER | TOUCHÉS: La limite des PCB tolérée par les normes européennes est de 8 milliardièmes de milligramme par gramme de chair. Chez les ombles prélevés, les taux allaient de 6,53 à 12,73. De six à vingt fois moins chez les féras, perches, et lottes. ARCHIVES

PHILIPPE DUBATH | 02.04.2008 | 15:56

Les perches, les lottes, les féras (ou corégones) s'en sortent bien, mais pour l'omble chevalier, le noble poisson, c'est une catastrophe: les analyses effectuées à Nantes ont montré que les cinq individus prélevés dans le Léman sont sérieusement contaminés par les PCB composés chimiques de type dioxine, utilisés comme isolants liquides, l'un d'entre eux dépassant largement la norme européenne. En France, la réaction a été immédiate, puisque le préfet de Haute-Savoie, en application de la loi, en a interdit la pêche, la consommation et le commerce. En Suisse, où les exigences européennes ne sont pas forcément suivies, les chimistes des trois cantons concernés

Vaud, Valais, Genève ont opté pour de nouveaux examens, qui détermineront avec plus d'ampleur la contamination et les vrais risques éventuels.

Bernard Klein, chimiste cantonal vaudois, refuse l'idée de créer un climat de panique chez les pêcheurs et les consommateurs: «Ces polluants sont indésirables, c'est un drame pour la nature, mais il faudrait manger une invraisemblable quantité de poissons pollués pendant des années pour en souffrir. Nous nous efforcerons donc de chercher d'autres solutions que l'interdiction.»

Les écrevisses aussi

François Rapin, secrétaire général de la Commission internationale de protection des eaux du Léman, confirme ces nouvelles prospections tout en s'avouant surpris par les résultats des analyses: «Je ne m'y attendais pas. Mais l'omble est un poisson en bout de chaîne, qui mange à la fois des planctons et des congénères, il a donc tous les risques, étant gras de surcroît, d'accumuler des PCB.» François Rapin annonce aussi un plan de détection élargi: «Nous allons reprendre et faire analyser des ombles, des corégones, mais aussi des brochets, des truites lacustres, et même des écrevisses, sachant qu'il s'en pêche et s'en consomme plusieurs tonnes par année. Il faudra aussi s'occuper des lacs de Morat et de Neuchâtel.»

Du côté des pêcheurs, justement, une voix s'élève, chargée d'interrogations. Henri-Daniel Champier, à Clarens, fin connaisseur des ombles, a sa version des faits: «Il est troublant de constater que les poissons les plus pollués sont les ombles, or ils sont tous issus de l'alevinage. Les perches, les lottes, les féras, qui ne sont pas élevées ni nourries en bassins d'élevage, sont largement en dessous de la norme, alors que les ombles sont très «chargés». Ne faut-il pas en chercher la raison à la source, c'est-à-dire pendant les trois ou quatre mois durant lesquels les petits ombles, pour atteindre quelques centimètres, sont nourris aux granulés dans une eau qui n'est pas celle du lac?»

Cela dit, les ombles français sont donc inconsommables et impêchables, mais les ombles suisses sont consommables et pêchables. «Bizarre!» disait hier un pêcheur amateur. Le trouble est installé, d'autant plus que les ombles pêchés pour être analysés l'ont été par des professionnels français, sur la partie française du Léman (235 km² sont français, 345 km² sont suisses). «Cela n'a aucune importance, insiste François Rapin, les ombles voyagent beaucoup, c'est prouvé. Un omble n'est pas suisse ou français...»

Actu

Source URL (Extrait le 16.12.2011 - 12:52): <http://www.24heures.ch/vaud-regions/actu/2008/04/02/poison-avril-omble-banni-france-suspect-suisse>